

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07 avril 2014

Présents : Chabbert René, Abrioux Chantal, Adragna Jacky, Amiel Nicolas, Ancely Nathalie, Borios Odile, Cadena Jacqueline, Gervasi Andrée, Martel Christophe, Mignard Christian, Molla Georges, Rouanet Nicole, Sicart Magali, Tisseyre Cyrille

Excusés : Sébastien Olivares

AVENANT AU CONTRAT ENTRE LA POSTE ET LA COMMUNE POUR LA LOCATION DE LA MACHINE A AFFRANCHIR

Le Conseil Municipal accepte l'avenant entre la Poste et la Commune, concernant la location de la machine à affranchir. Cet avenant permettra de faire des économies sur l'affranchissement ainsi que sur les consommables. La location annuelle est consentie pour un montant de 616,71 € HT.

ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE

Monsieur le Maire ayant exposé le problème des ordinateurs du secrétariat qui ne correspondent plus aux nouvelles normes informatiques, il est décidé de faire l'acquisition de deux nouveaux ordinateurs ainsi qu'un PC portable et un vidéoprojecteur qui seront utilisés lors des séances du Conseil Municipal.

TAUX D'IMPOSITION 2014

Le produit attendu pour l'équilibre du budget étant de 356 912 €, le Conseil Municipal accepte, sur proposition du Maire, de ne pas augmenter les taux d'imposition pour l'année 2014 et des maintenir comme suit :

- 23,62 % pour la taxe d'habitation.
- 18,79 % pour la taxe foncière des propriétés bâties.
- 64,02 % pour la taxe foncière des propriétés non bâties.
- 32,19 % pour la CFE.